



Une dette envers nos enfants

Les Canadiens qui se préoccupent vraiment de la prochaine génération devraient être les premiers à réclamer une réduction de la dette publique

par **David Stewart-Patterson**

Conseiller principal, politiques et communications

Dans son dernier budget, le ministre des Finances, M. Paul Martin, a, comme il se devait, réservé une place spéciale aux enfants du Canada. Ces derniers ne représentent-ils pas en effet l'avenir de notre pays? Si nous ne mettons pas tout en oeuvre pour leur assurer une vie meilleure que la nôtre, nous aurons failli à la tâche comme parents et grands-parents, et nous aurons aussi failli comme société.

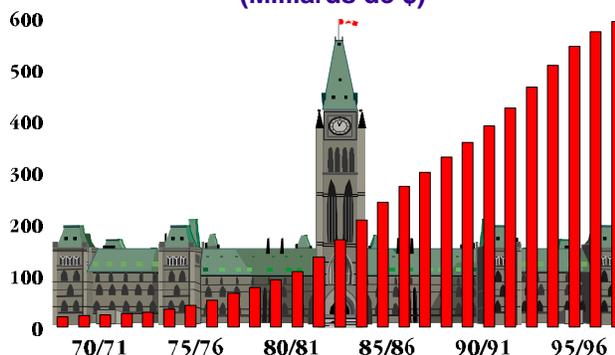
Les moyens à prendre pour améliorer leur vie sont assez clairs. Il est amplement démontré, par exemple, que la nutrition prénatale et les soins à la petite enfance sont essentiels pour faciliter l'apprentissage à l'école et à l'âge adulte. Or, nous savons également que les perspectives économiques d'une personne dépendent dans une large mesure des connaissances et compétences qu'elle aura acquises. Ainsi, les enfants ayant une bonne instruction risquent moins de devenir chômeurs et ont plus de chances d'occuper des emplois bien rémunérés. L'investissement dans les enfants permet de former des adultes productifs qui contribuent pendant toute leur vie au bien-être de la société plutôt que de dépendre de l'aide d'autrui.

Il serait donc difficile de critiquer les mesures de dépenses sélectives qu'a proposées M. Martin dans son budget de 1997 -- les 100 millions de dollars pour la nutrition prénatale et l'aide au développement pendant la petite enfance, les 275 millions de dollars visant à aider les étudiants à poursuivre leurs études et même les 600 millions de dollars réservés à la prestation

fiscale pour enfants et au supplément du revenu gagné. Ce sont là des mesures qui visent à affranchir les enfants et leurs parents d'un cycle de dépendance qui se perpétue d'une génération à l'autre.

Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue le contexte dans lequel nous vivons. Chacune de ces mesures, aussi valable soit-elle, est financée par emprunt. Cette réalité même menace les objectifs fondamentaux de ces programmes d'aide.

DETTE FÉDÉRALE NETTE (Milliards de \$)



Source: Public Accounts of Canada, Department of Finance

Lorsque les ménages décident de consommer maintenant et de payer plus tard, ils comblent sur-le-champ un besoin ou un désir, mais tôt ou tard, ils devront régler la note, intérêt en sus. Lorsque l'État applique cette même politique au nom des contribuables, les électeurs d'aujourd'hui évitent le problème, mais le transmettent à leurs enfants.

Les administrations publiques n'ont cessé d'accumuler les déficits au cours des deux dernières décennies, de sorte qu'une génération de contribuables a reçu bien plus de services de l'État qu'elle n'était disposée à en payer. La dette

Suite ...

BUSINESS COUNCIL ON NATIONAL ISSUES · CONSEIL CANADIEN DES CHEFS D'ENTREPRISE

90 Sparks Street, Suite 806 · 90, rue Sparks, bureau 806

OTTAWA Canada K1P 5B4

Telephone (613) 238-3727 Téléphone · Facsimile (613) 236-8679 Télécopieur

E-mail address bcni@flexnet.com Courrier électronique

février 1997

OPINIONS



suite de la page 1 ...

qui en a découlé -- plus de 600 milliards de dollars rien qu'au niveau fédéral -- engloutit maintenant 46 milliards de dollars par année en intérêts, soit 36 cents sur chaque dollar collecté en taxes et impôts par Ottawa.

Dans les faits, l'intérêt sur la dette équivaut à l'ensemble des prestations versées aujourd'hui aux personnes âgées et des transferts en espèces du gouvernement fédéral à toutes les autres administrations publiques, notamment en matière de santé, d'enseignement, d'aide sociale et de péréquation.

Autrement dit, si les Canadiens n'avaient pas appuyé avec autant d'ardeur, par le passé, de généreux programmes de dépenses financés au moyen du déficit et si l'État n'avait aujourd'hui aucune dette, les recettes fiscales suffiraient à équilibrer le budget et à doubler les transferts aux provinces, et il resterait encore des milliards de dollars à dépenser. Ou, ce qui est encore plus frappant sans doute, l'État pourrait réduire de plus de 40 p. 100 l'impôt des particuliers tout en équilibrant son budget.

De tels scénarios relèvent évidemment du rêve. L'argent a bel et bien été dépensé et la dette est on ne peut plus réelle. Il faut donc se demander ce que les contribuables peuvent faire aujourd'hui pour régler ce problème.

Dans le cas des pensions publiques, la décision fondamentale a été prise. Le Régime de pensions du Canada (RPC) représentait une autre forme d'emprunt. Sa formule de financement par répartition assurait aux retraités actuels des prestations largement supérieures à ce que leurs cotisations les auraient normalement autorisés à recevoir. Du coup, la prochaine génération aurait dû verser des cotisations beaucoup plus élevées, et ce, sans recevoir davantage de prestations. Les jeunes travailleurs d'aujourd'hui et les Canadiens qui

sont encore aux études auraient avantage à se retirer du RPC et à cotiser à leurs propres régimes de retraite. Cependant, la société canadienne avait pris un engagement envers ses aînés. Au mieux, nous pouvions réduire au minimum l'inéquité entre les générations tout en assurant la viabilité du régime de pensions publiques. Tel est précisément l'objectif de la réforme du RPC qui vient tout juste d'être annoncée.

Malgré cette réforme, les contribuables restent confrontés à une hausse des cotisations du RPC et à un taux marginal d'imposition des particuliers parmi les plus élevés du monde. Et lorsque le gouvernement fédéral annonce qu'il augmente ses dépenses en faveur des enfants, il continue d'alourdir sa dette et d'assombrir les perspectives qu'auront demain ces mêmes enfants. Les investissements dans les programmes destinés aux enfants, s'ils sont constamment financés par un déficit, n'ont d'aide que le nom.

Si nous aimons vraiment nos enfants et désirons leur assurer une vie meilleure que la nôtre, nous devons absolument insister non seulement pour que le déficit soit réduit, mais aussi pour que soit élaboré un plan systématique de réduction de la dette que nous avons accumulée. Parents et grands-parents doivent à leurs enfants de prendre en charge les dettes qu'ils ont contractées et de léguer à la prochaine génération des possibilités d'épanouissement plutôt que des perspectives limitées par une lourde fiscalité, le corollaire inévitable d'une dette trop élevée.

L'équilibre budgétaire et la réduction de la dette publique ne constituent pas uniquement une obsession de comptable. Ils doivent devenir la passion de tous ceux et celles qui se préoccupent vraiment de l'avenir des enfants du Canada.

***OPINIONS** est une publication du Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) dont l'objectif est d'offrir aux lecteurs une perspective du milieu des affaires sur divers sujets d'intérêt pour nos membres. Les opinions qui y sont exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions du CCCE. Vous pouvez faire part de vos questions et commentaires en communiquant avec le rédacteur d'Opinions, David Stewart-Patterson.*